

OUARDIA LEBSARI(*)

Le profil socio-démographique des populations âgées en Algérie :

quel vieillissement de la population algérienne en perspective ?

Cette étude sur le vieillissement de la population en Algérie a pour origine le consensus qui se fait jour autour de l'*inéluclabilité* du vieillissement de la population en Algérie. En effet Courbage(1999) dans son étude prospective sur la population sud-méditerranéenne -algérienne comprise- mettait l'accent sur l'évolution vers le vieillissement de la population suite à la baisse rapide de la fécondité. Cette assertion semble faire l'unanimité parmi les praticiens et les chercheurs nationaux (Comité National de Population, 1998 et 2000).

Elle est aussi motivée par l'impression que beaucoup de chercheurs semblent plus insister sur les convergences auxquelles les sociétés humaines tendent au plan des structures socio-démographiques que sur les *divergences* qui pourraient survenir.

Elle a pour but, en examinant quelques aspects de la situation actuelle des populations âgées en Algérie, de tenter, en recourant à l'histoire, de comprendre le présent pour tenter d'entrevoir la configuration future probable de cette catégorie de population et susciter ainsi les interrogations qui devraient être au fondement d'études ultérieures **(1)**.

Il faut signaler que cette recherche n'est qu'une tentative à son début. Elle se fonde, en raison de la modicité des données disponibles (données du recensement**(2)**), sur une observation essentiellement transversale. Cependant, et afin de dégager quelques tendances d'évolution, un retour à la seule étude sur la population âgée réalisée en Algérie (Benkhelil, 1982) a été indispensable.

1. APERÇU SUR QUELQUES ASPECTS SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION AGÉE.

1.1 Sa part relative à travers les recensements et sa localisation.

La part des personnes âgées au recensement de 1998 était de 6,56%, elle a donc augmenté de 0,82% en 11 ans; elle n'a pas cependant atteint le niveau qu'elle avait en 1966 lors du premier recensement: 6,70%. Ce maximum relatif avait été atteint au recensement de 1966 du fait de la surmortalité des jeunes-adultes au cours de la guerre de libération et de

la présence en Europe d'une forte communauté de jeunes travailleurs qui n'a pas été prise en compte (Negadi et al., 1972). Un relèvement semble s'amorcer, après une baisse aux recensements de 77 et de 87.

Tableau 1: Evolution de la part de la population âgée (60 ans et plus) en comparaison avec les autres grands groupes d'âges

Année	< à 20 ans		20-59 ans		60 ans et +		Effectifs 60 ans +	Accroisst. entre RGPH
	S.M + S.F	S.M + S.F	S.M	S.F	Total			
1966	57,37	35,94	6,53	6,85	6,70	793000		
1977	58,24	35,96	5,85	5,76	5,80	911161	1,27	
1987	55,02	39,24	5,59	5,90	5,74	1298083	3,60	
1998	48,24	45,99	6,32	6,80	6,56	1920731	3,54	

Source: Confectionné par nous à partir de données des RGPH et du projet de rapport du Comité National de Population 2000.

La croissance en chiffres absolus de la population âgée, entre le RGPH de 1966 et celui de 1998, est de l'ordre de 1200000 individus, son effectif qui était de l'ordre de 793 000 en 1966 est passé à 1920731 au recensement de 1998, soit 2,48 fois ce qu'il était en 1966.

En termes de croissance relative, entre 1966 et 1977, la population âgée a crû au rythme de 1,27%, très en deçà de celui enregistré pour la population qui était de 3,2%, ce qui était prévisible en raison du rajeunissement général de la population suite à la guerre de libération, phénomène connu de reprise après une guerre. Par contre entre 1977 et 1987, le taux était supérieur, d'un demi point (3,60-3,06=0,54) par rapport à la moyenne nationale. Enfin entre 1987 et 1998, le taux était toujours supérieur, mais d'un peu plus d'un point (3,54-2,28=1,26). Mais il faudra relever, malgré cette augmentation de la croissance de la population âgée au-dessus de la croissance moyenne nationale, une tendance durant la dernière décennie à une légère baisse relative (3,54% contre 3,60%).

Globalement, cependant, il faudra relever que la croissance annuelle moyenne de la population âgée durant les 32 années passées (1966-1998) était de 2,79%. Comparé au taux annuel de croissance de la population dans son ensemble il s'avère plus faible, puisque ce dernier a été de 2,86%. On ne peut donc pas affirmer que le rythme d'accroissement de cette catégorie de population ait été très élevé.

Le poids relatif des personnes âgées par rapport à la population totale décroît selon le degré d'agglomération de la population: il passe de 6,71% en Agglomération Chef Lieu (ACL) à 6,53% en Agglomération Secondaire (AS) et à 6,07 en Zone Eparsée (ZE). Malgré une légère supériorité relative en zone agglomérée, cette population semble être répartie équitablement. On ne peut donc pas dire, qu'en raison des migrations de jeunes, que la zone éparsée est un réservoir de personnes âgées. Par rapport à leur effectif total de 1920731, 1292160 se concentrent en ACL, soit 67,3%, 286998 se trouvent en AS, soit 14,9% et enfin 341574 vivent en ZE, soit 17,8%. Cette concentration au niveau de l'aggloméré (ACL+AS) d'environ 82% de la population âgée, suit la

concentration tendancielle de la population générale à l'oeuvre en Algérie.

Cependant, une observation détaillée, par wilaya (CNP, 2000), montre que celles du Nord semblent attester une part légèrement supérieure de personnes âgées comparées à celles se situant à l'intérieur du pays. La concentration des personnes âgées régresse à mesure qu'on descend vers le Sud. Cette constatation est de nature à surprendre quand on connaît le schéma classique des mouvements migratoires. Mais peut-être faudrait-il nuancer ce constat pour certaines des wilayate du sud, notamment, les régions les plus tardivement [1985] promues au rang de wilayate?. Il semblerait que plus on descend vers le sud plus les populations jeunes ont tendance à se faire recenser chez eux plutôt que dans les wilayates d'arrivée (Hadj Ali, 1995).

1.2. L'histoire des générations en présence semble lisible à travers...

1.2.1. ... Le rapport de masculinité

Les personnes ayant 60 ans et plus en 1998 sont celles qui appartiennent aux générations nées entre 1938 et le début du siècle. On peut distinguer grossièrement dans ces générations celles nées au début du siècle jusqu'à 1918: les plus vieilles; celles nées après 1918: les plus jeunes. Ces deux grands groupes de générations ont été sollicités diversement. Les plus âgées en deux reprises: elles ont participé à la deuxième guerre mondiale (1939-1945) et aussi, en tant que leaders, à la guerre de libération nationale (1954-1962). Les plus jeunes dirigées par leurs aînés vont participer à la guerre de libération. Néanmoins, les générations âgées entre 60 et 64 ans révolus peuvent être considérées comme des générations charnières. Parallèlement à ces événements majeurs, il y aura l'émigration vers l'étranger d'une proportion importante de jeunes, mouvement inauguré de manière décisive par la conscription de 1916.

Ce bref retour à l'histoire des populations actuellement âgées n'est pas fortuit, il permet, en plus du rappel des événements vécus par ces dernières, de tenter de s'expliquer le type de configuration dans laquelle ils s'insèrent.

Au recensement général de la population et de l'habitat (1998), nous relevons que le rapport de masculinité de la population âgée (60 ans et +) est dans l'ensemble de 0,95, en général ce résultat était attendu en vertu de la règle universelle d'une longévité féminine relativement aux hommes. Mais ce rapport qui est presque le même pour la population agglomérée qu'elle soit dans les localités chefs lieu (0,92) ou dans celles qualifiées de secondaires (0,93), s'inverse dans les zones classées éparses. En effet, il y a lieu de relever que les femmes ici sont moins nombreuses que les hommes (rapport de masculinité de 1,09) sauf pour le groupe 60-64 ans où elles sont légèrement plus nombreuses (0,99), pour le reste, on enregistre un déficit, avec un maximum dans le groupe 75-79 (1,24)

Tableau 2: Rapport de masculinité de la population âgée, par groupe d'âge et par dispersion, au RGPH de 1998

	Ensemble	Agg. chef lieu	Agg. second.	Zone épars
60-64	0,94	0,93	0,90	0,99
65-69	0,97	0,96	0,93	1,07
70-74	0,97	0,93	0,94	1,15
75-79	0,98	0,92	0,98	1,24
80 et +	0,95	0,82	0,90	1,18
Total	0,95	0,92	0,93	1,09

Autrement dit, nous retrouvons, non seulement un déficit en femmes en milieu épars, mais aussi une présence masculine beaucoup plus forte au regard de l'histoire. En effet, les générations d'hommes dont il est question ici ont, comme il a été signalé plus haut, participé à la guerre de libération. Logiquement avec la règle d'une longévité féminine plus importante et l'idée que ce sont les hommes presque seuls qui ont participé à la guerre, le déficit en hommes aurait dû être plus important, mais l'explication à ce relatif équilibre entre sexes nous amène:

- à prendre très au sérieux la participation féminine à la guerre de libération: elles auraient payé un lourd tribut en vies du fait de leur participation active, mais elles auraient aussi accusé une surmortalité, due au contexte de guerre;
- à émettre l'hypothèse d'un retour au pays, des hommes âgés, en retraite, anciennement émigrés, ce qui expliquerait la sur-représentation masculine en milieu épars.

1.2.2. ... leur intégration familiale;

1.2.2.1. La situation matrimoniale des personnes âgées.

Il est remarquable de voir combien sont différentes les situations matrimoniales des personnes âgées selon qu'elles appartiennent à un sexe ou à un autre. Ainsi, alors que globalement, les hommes sont à presque 93% mariés, les femmes ne le sont que dans une proportion d'environ 48%, soit quasiment la moitié. Les femmes sont majoritairement plutôt veuves puisqu'elles sont un peu plus de 49% à l'être, tandis que les hommes ne le sont que dix fois moins: un plus de 5%. Concernant le divorce, il est respectivement de 0,54% pour les hommes et 1,94% pour les femmes, soit 3,6 fois plus pour ces dernières, il faut cependant relever sa faiblesse dans l'ensemble: 1,25. Ce taux est deux fois moindre que celui enregistré au Maroc en 1994 par la même catégorie de population: 2,4% (Azemmam, 1998).

Tableau 3 : Situation matrimoniale des personnes âgées selon les groupes d'âge

Masculin						Total
	Cél.	Mar.	Div.	Ve.	N.D	
60-64	1,05	96,65	0,49	1,78	0,01	100,0
65-69	1,01	95,48	0,50	2,97	0,01	100,0
70-74	0,97	93,36	0,51	5,10	0,03	100,0
75-79	1,05	89,50	0,59	8,80	0,04	100,0
80 et+	3,46	79,15	0,69	16,54	0,13	100,0

Total	1,32	92,85	0,054	5,25	0,04	100,0
Féminin						
	Cél.	Mar.	Div.	Ve.	N.D	Total
60-64	1,05	64,9	2,37	31,61	0,05	100,0
65-69	1,02	52,42	1,98	44,47	0,08	100,0
70-74	1,06	40,14	1,71	56,97	0,10	100,0
75-79	1,14	28,52	1,60	68,58	0,14	100,0
80 et +	2,90	20,21	1,35	75,31	0,21	100,0
Total	1,30	47,60	1,94	49,10	0,06	100,0
Ensemble						
Total	1,31	69,64	1,25	27,72	0,06	100,0

De manière générale, ces constats sont comparables, en termes de différence entre les sexes, à ceux faits par Benkhelil en 1982. Cependant, après 21 ans, on peut dire que le veuvage a diminué au profit du mariage (tableau 4).

Quant au célibat, il est faible dans l'ensemble 1,31%; il était légèrement plus élevé au Maroc soit 1,7% en 1994 (Azemmam 1998). Il faut noter cependant que les écarts entre sexes sont beaucoup plus marqués au Maroc: 2,8% pour le sexe masculin contre 0,6% pour le sexe féminin, alors qu'en Algérie le niveau de célibat est quasiment le même, dans l'ensemble, pour les deux sexes 1,32% pour les hommes contre 1,30% pour les femmes.

Tableau 4 : Evolution de la situation matrimoniale des personnes âgées entre 1977 et 1998

	Sexe masculin					Sexe féminin				
	Cél.	Mar.	Div.	Veuf	Total	Cél.	Mar.	Div.	Veuf	Total
1977*	1,2	88,2	0,8	8,9	99,6	0,8	31,8	1,5	65,0	99,2
1988	1,3	92,8	0,5	5,2	100,0	1,3	47,6	1,9	49,1	100,0

Source: Tableau confectionné par nous à partir des données du RGPH 1977, tirées de Benkhelil (1982) et des données du RGPH 1998.

* Au recensement de 1977, la catégorie "séparé(e)" avait été utilisée, elle regroupait, respectivement pour le sexe masculin et le sexe féminin 0, % et 0,8% de la population âgée de 60 ans et plus.

Un examen de la situation selon les groupes de générations (tableau3) fait apparaître une accentuation des traits déjà évoqués. Ainsi, les trois quarts des femmes les plus âgées (80 ans et +) sont veuves, 1/5 d'entre-elles seulement demeurent mariées, alors qu'environ 4/5 des hommes les plus âgés demeurent mariés et seulement un peu moins d'un sixième d'entre eux sont veufs. Par ces aspects la situation matrimoniale des personnes âgées ressemble à celle connue par le passé (Benkhelil, 1982) **(3)**.

Cependant un important constat doit être fait concernant le célibat aux âges très avancés (80 et +). Ce célibat est le fait de générations, de femmes et d'hommes, nées avant 1918. Elles apparaissent comme beaucoup plus célibataires que leurs cadettes; un peu plus les hommes que les femmes (3,46% contre 2,9%). A l'inverse pour les générations

moins âgées le célibat n'apparaît pas comme l'apanage d'un groupe de générations ou d'un sexe particuliers. S'agissant de survivants aux grands âges, on pourrait se demander si la répartition observée, traduit une situation historique, ou alors une mortalité moindre que favoriserait l'état de célibat. Dans la littérature (Vallin, 1985), l'état de célibat a été identifié, au même titre que le veuvage, comme un facteur de mortalité aux grands âges et ce à l'inverse de l'état de marié. En Algérie, jusqu'à l'heure actuelle, nous n'avons pas d'indices pouvant aller dans un sens ou dans un autre. Et là, l'Etude Statistique Nationale de la Population (CNRES, 1975) qui est une référence incontournable n'a pas mesuré les «effets» différentiels de la situation matrimoniale sur la mortalité.

Tableau 5: Situation matrimoniale selon les groupes d'âge, le sexe et la dispersion (%)

Masculin	Agglomération chef lieu					Total
	Cél.	Mar.	Div.	Veuf	N.D.	
60-64	1,07	96,6	0,53	1,8	0,01	100,0
65-69	1,02	95,4	0,57	3,0	0,02	100,0
70-74	0,95	93,3	0,57	5,1	0,04	100,0
75-79	1,08	89,5	0,66	8,7	0,05	100,0
80 et+	3,54	79,1	0,78	16,4	0,13	100,0
Total	1,33	92,9	0,59	5,2	0,04	100,0
Féminin						
	Cél.	Mar.	Div.	Veuve	N.D.	Total
60-64	1,11	63,1	2,9	32,9	0,05	100,0
65-69	1,08	50,3	2,3	46,2	0,09	100,0
70-74	1,08	37,8	2,0	59,0	0,11	100,0
75-79	1,19	26,5	1,8	70,3	0,16	100,0
80 et +	2,85	19,0	1,5	76,5	0,2	100,0
Total	1,33	45,5	2,3	50,8	0,1	100,0

A supposer que le célibat n'ait pas joué particulièrement un rôle protecteur, la question se pose de savoir quels auraient pu être les facteurs qui ont favorisé de tels comportements que certains jugeraient «hérétiques» au regard de l'«universalité du mariage» dans la société algérienne. S'agirait-il pour ces générations qui ont vécu la guerre d'empêchements au mariage ou de modes de vie largement assimilés par des catégories au nombre desquelles on pourrait trouver les anciens émigrés revenus au bercaïl?

L'examen de la situation matrimoniale des personnes âgées, selon le milieu d'habitat (tableau 5), révèle aussi bien:

- des similitudes avec la configuration de 1977 (Benkhelil, 1982), quand les *résultats sont agrégés*: mariage augmentant au détriment du veuvage et du divorce au fur et à mesure du passage de l'aggloméré à l'épars, ceci pour les femmes, alors que pour les hommes la répartition sur les différentes situations matrimoniales semble indifférente au milieu d'habitat. Il n'y a, cependant pas de distinctions significatives quant à la proportion de célibataires;
- que, paradoxalement, des situations inédites au regard d'une analyse

éclatée par groupe de générations. Ainsi, l'étonnant célibat des générations de 80 ans et + est plus étonnant encore, puisqu'il apparaît plus accusé en zone éparsée pour les femmes. Il s'agit là d'un résultat qui mérite des recherches plus approfondies, d'autant plus que le célibat est davantage condamné en milieu rural, milieu réputé conservateur (Benkheilil, 1982).

.. suite, Tableau 5: Situation matrimoniale selon les groupes d'âge, le sexe et la dispersion (%)

Masculin		Agglomération secondaire				
	Cél.	Mar.	Div.	Veuf	N.D.	Total
60-64	0,9	96,9	0,5	1,7	0,03	100,0
65-69	1,0	95,6	0,4	3,0	0,01	100,0
70-74	0,9	93,7	0,5	4,9	0,03	100,0
75-79	0,9	89,9	0,6	8,6	0,04	100,0
80 et +	3,49	79,6	0,6	16,2	0,13	100,0
Total	1,3	92,9	0,5	5,3	0,04	100,0
Féminin						
	Cél.	Mar.	Div.	Veuve	N.D.	Total
60-64	0,99	65,1	1,8	32,1	0,06	100,0
65-69	0,97	52,9	1,6	44,5	0,07	100,0
70-74	1,05	40,7	1,5	56,7	0,07	100,0
75-79	1,06	29,3	1,4	68,1	0,13	100,0
80 et +	2,81	20,5	1,2	75,2	0,23	100,0
Total	1,24	47,7	1,6	49,4	0,1	100,0
Masculin		Zone éparsée				
	Cél.	Mar.	Div.	Veuf	N.D.	Total
60-64	1,11	96,6	0,4	1,9	0,02	100,0
65-69	1,04	95,7	0,4	2,9	0,02	100,0
70-74	1,14	93,3	0,4	5,2	0,02	100,0
75-79	1,05	89,3	0,4	9,2	0,03	100,0
80 et +	3,21	78,9	0,5	17,3	0,15	100,0
Total	1,34	92,7	0,4	5,5	0,03	100,0
Féminin						
	Cél.	Mar.	Div.	Veuve	N.D.	Total
60-64	0,91	72,1	1,0	26,0	0,04	100,0
65-69	0,89	60,5	0,9	37,6	0,06	100,0
70-74	0,99	49,0	0,8	49,0	0,13	100,0
75-79	1,03	36,5	0,9	61,4	0,13	100,0
80 et +	3,31	25,8	0,8	69,8	0,23	100,0
Total	1,2	56,0	0,9	41,8	0,09	100,0

Au recensement de 1998, 55,2% des personnes âgées (femmes et hommes confondus 1060273 sur leur effectif total 1920731) sont chefs de ménage. Par rapport aux 4446394 chefs de ménage recensés, la part des personnes âgées représente 24%. Malgré donc leur faiblesse relative dans la population totale (6,56%), ils représentent le quart des chefs de ménage. Cependant, alors qu'environ 90% des hommes se déclarent chefs de ménage, seules environ 22% des femmes déclarent l'être (4). Mais il faut relever que ces proportions étaient moindres au recensement de 1987: 83% pour les hommes et 17% pour les femmes. Cela traduit l'importance de la place dans la famille tenue par les personnes âgées. Cette place serait-elle purement symbolique: respect dû aux personnes âgées et au père en particulier (Boutefnouchet, 1982) ou tiendrait-elle, plus prosaïquement aux situations sociale et

économique des jeunes: mariage très tardif si ce n'est célibat «chronique», précarité économique?. Le réalisme voudrait que la seconde hypothèse soit la plus plausible, puisque la dépendance économique des jeunes adultes est bien réelle, générant frustrations de tous ordres (Fargues, 1992).

Tableau 6: Part des chefs de ménage dans la population âgée selon le groupe d'âges, le sexe et la dispersion (%)

Ensemble	A.C.L.			A.S.			Z.E.					
	S.M	S.F	Total	S.M.	S.F.	Total	S.M.	S.F.	Total			
60-64	96,2	21,2	57,5	96,2	23,5	58,6	96,5	20,1	56,3	96,3	12,7	54,4
65-69	94,8	23,9	58,9	94,6	26,5	59,9	95,0	22,7	57,6	95,0	14,8	56,2
70-74	91,1	23,7	56,9	91,1	26,1	57,4	91,2	22,9	56,0	91,1	14,7	55,7
75-79	84,3	22,8	53,2	84,3	24,5	53,1	84,7	22,9	53,5	84,3	15,1	53,4
80 et +	67,6	17,0	40,8	67,5	17,8	40,2	68,0	17,8	41,6	67,7	12,1	42,2
Total	90,2	22,0	55,2	90,2	24,1	55,8	90,1	21,3	54,4	90,1	13,8	53,6

Dans l'ensemble, la place des personnes âgées du sexe masculin ne semble pas modifiée par le milieu d'habitat. Il en est autrement des femmes qui, à mesure que l'on s'éloigne de l'aggloméré, perdent le statut de chef de ménage. Cette situation des femmes s'expliquerait-elle par la plus forte part de mariées en milieu épars (voit tableau 5, supra)?

L'examen par groupe de générations, laisse apparaître que les hommes perdent leur place de chefs de ménage au fur et à mesure qu'ils avancent dans l'âge: l'écart étant de 28,6% (96,2 - 67,6). A l'inverse il n'apparaît pas de grands écarts entre femmes très âgées et plus jeunes: 4,2% (21,2 - 17,0). Cette situation semble partagée par les trois milieux d'habitat.

Tableau 7: Répartition des ménages dont le chef est une personne âgée selon la taille du ménage, le groupe d'âges et le sexe (%)

Masculin	Taille du ménage					Total
	<=3	4 à 5	6 à 7	8 à 9	10 et +	
60-64	08,1	15,0	23,9	24,1	29,0	100,0
65-69	12,7	18,8	23,3	20,4	24,9	100,0
70-74	20,0	21,6	21,8	16,4	20,2	100,0
75-79	27,6	21,8	19,7	13,9	17,1	100,0
80 et +	36,4	20,4	17,0	11,9	14,3	100,0
Total	16,1	18,5	22,3	19,5	23,7	100,0
Féminin	Taille du ménage					Féminin
	<=3	4 à 5	6 à 7	8 à 9	10 et +	
60-64	40,9	25,7	16,8	8,7	7,9	100,0
65-69	52,3	22,2	12,4	6,6	6,6	100,0
70-74	63,7	17,5	09,1	4,8	5,0	100,0
75-79	73,5	12,6	06,5	3,6	3,9	100,0
80 et +	80,1	09,7	05,0	2,7	2,5	100,0
Total	56,0	20,0	11,8	6,2	6,0	100,0

Par ailleurs, il faut noter que, dans l'ensemble, les ménages à la tête desquels se trouvent les hommes se distinguent de ceux qui sont dirigés par des femmes par la taille (tableau 7). Ainsi les hommes se trouvent plus dans des ménages de grande taille, alors que les femmes se trouvent dans des ménages nettement plus réduits. A titre d'exemple, alors que les femmes se trouvent à 56% à la tête de ménages dont la taille est \leq à 3 personnes, seuls 16% des hommes se trouvent à la tête des ménages de cette taille.

Mais l'observation par groupes de générations révèle que les chefs de ménage les plus âgés se concentrent dans les ménages de taille réduite, ceci est vrai pour les deux sexes. A l'inverse, les chefs de ménage les moins âgés se concentrent dans les ménages assez étendus. Est-ce là le signe d'un allongement de la vie des chefs de ménage se trouvant dans un ménage de taille réduite, ce qui irait dans le sens de l'idée de Mizrahi (1998), quand il s'étonne de voir que « *le vieillissement semble retardé lorsque la taille du ménage s'accroît* » (5) ? ou bien s'agirait-il tout simplement d'une autonomisation des enfants du ménage initial?

1.2.3. ... leur intégration socio-culturelle et économique.

Il était évident de retrouver une aussi forte proportion d'analphabètes parmi notre population d'étude (tableau 8), en raison de l'exclusion qui a sévi durant la période coloniale. Mais il était aussi évident que l'analphabétisme était beaucoup plus répandu chez les femmes (94% contre 79%), compte tenu du schéma universel de diffusion de l'alphabétisation (Todd, 1982, Lê Tanh Khoi, 1977).

Les groupes de générations masculines les plus jeunes attestent d'une moindre proportion d'analphabètes (74% contre 84%). A l'inverse, peu de différences sont observées entre les générations de femmes. Cependant il peut paraître étonnant de voir que les générations de femmes les plus âgées attestent d'un taux d'analphabétisme inférieur d'environ 3 points (95,9 - 93,1) à celui du groupe de générations cadettes. Serait-ce l'indice du rôle protecteur de l'instruction? Ce serait paradoxal au regard de l'Etude Statistique Nationale de la Population (CNRES, 1975) dont un des résultats est que l'instruction ne joue aucun rôle protecteur contre la mortalité. Serait-ce plutôt «l'effet» caché d'un facteur associé à l'instruction et qui est généralement le statut social acquis grâce à l'instruction

Il faut rappeler que le peu de personnes âgées qui ont pu acquérir un niveau d'instruction, même modeste, ont, au lendemain de l'indépendance, été amenés à prendre des responsabilités professionnelles, ce qui les a poussés à élever le niveau de leur formation; des formules rapides et exceptionnelles d'accès à l'enseignement supérieur ont été mises en place, ce qui expliquerait la proximité des taux entre générations.

Tableau 8: Répartition des personnes âgées selon l'instruction, le groupe d'âges et le sexe (%)

	Alph.	Pri.	Moy.	Sec.	Sup1	Sup2	ill.	N.D	Total
60-64	7,0	11,4	3,7	1,9	1,32	0,25	74,0	0,42	100,0
65-69	6,6	9,2	2,5	1,1	0,75	0,25	79,2	0,4	100,0
70-74	6,2	7,8	2,1	0,9	0,53	0,22	82,0	0,36	100,0
75-79	5,4	6,1	1,7	0,7	0,39	0,22	85,0	0,39	100,0
80 et+	4,7	5,9	2,4	1,4	0,63	0,24	84,3	0,47	100,0
Total	6,3	8,9	2,7	1,3	0,84	0,24	79,3	0,41	100,0
Féminin									
	Alph.	Pri.	Moy.	Sec.	Sup1	Sup2	ill.	N.D	Total
60-64	1,5	3,5	1,1	0,5	0,2	0,23	92,6	0,32	100,0
65-69	1,3	2,6	0,8	0,3	0,12	0,23	94,4	0,34	100,0
70-74	1,2	1,9	0,6	0,2	0,11	0,23	95,3	0,36	100,0
75-79	1,2	1,4	0,5	0,2	0,09	0,23	95,9	0,44	100,0
80 et+	1,1	2,3	1,3	0,9	0,33	0,28	93,1	0,54	100,0
Total	1,3	2,6	0,9	0,4	0,17	0,24	94,0	0,37	100,0

Seuls 39,5% (757827 / 1920731) des personnes âgées perçoivent des pensions et/ou retraites, mais les situations des hommes et des femmes sont incomparables: environ 63% des hommes contre seulement 17% des femmes (tableau 9) ont accès à ce type de revenu. Il faut aussi remarquer que des situations différentielles non négligeables existent entre les générations des hommes, mais légèrement plus entre celles des femmes. Mais à l'inverse de ce qu'on pourrait croire, ce sont les plus jeunes générations qui attestent des plus faibles proportions, et ceci est valable pour les femmes et pour les hommes. N'aurait été l'exception(6) constituée par le groupe de générations masculines les plus âgées (80 ans et +), on aurait pu conclure que les proportions s'affaiblissent au fur et à mesure qu'on passe des plus âgés aux plus jeunes.

Cette baisse des proportions pour les plus jeunes traduit-elle la tendance vers une moindre assurance des vieux jours induite par une moindre salarisation? Il est permis de croire que non, puisque toutes les statistiques indiquent que la salarisation s'est multipliée depuis l'indépendance. L'hypothèse d'un rôle plus protecteur des retraites et pensions passées (pensions de Moudjahidine et retraites en devises) que de celles qui sont versées actuellement, compte tenu de l'inflation et de la dévaluation de la monnaie nationale, paraît plus plausible. Dans ce contexte la proportion des hommes actifs (au sens du recensement: c'est à dire des personnes soit réellement occupées soit à la recherche d'un travail) serait vraisemblablement un indice de la précarisation des conditions de vie de la population et non d'une prolongation «volontaire» de l'activité. Notons, cependant, qu'aux recensements de 1977 et de 1987, la proportion des actifs masculins se situait autour de 17%, soit une faible augmentation en 1998 de 1%.

Tableau 9: Répartition de la population âgée selon le groupe d'âge le sexe et la situation individuelle (%)

Masculin					
	Actifs	Pensionnés/ Retraités	Autres	N. D.	Total
60-64	27,9	54,8	17,3	0,04	100,0
65-69	17,8	65,9	16,2	0,03	100,0

70-74	12,1	70,0	17,9	0,03	100,0
75-79	9,0	69,4	21,5	0,03	100,0
80 et+	9,0	61,4	29,6	0,06	100,0
Total	18,0	62,9	19,1	0,04	100,0
Féminin					
	Actifs	Pensionnés/ Retraités	Autres	N. D.	Total
60-64	1,7	13,0	85,3	0,04	100,0
65-69	0,9	17,1	82,0	0,04	100,0
70-74	0,6	20,0	79,3	0,07	100,0
75-79	0,4	21,8	77,7	0,08	100,0
80 et+	0,8	20,1	79,0	0,10	100,0
Total	1,0	17,2	81,7	0,06	100,0

En 1998, 23,42% de la population âgée est handicapée au sens du recensement lequel a prévu 7 rubriques d'handicap (moteur, auditif, visuel, mental, poly-handicap, maladies chroniques, autres). Il s'agit donc d'une estimation subjective de l'handicap qui nous renseigne partiellement sur l'état de santé de la population âgée. Ainsi, environ le quart des personnes âgées se trouve dans un état de santé défaillant. Cet état de santé serait relativement moins fort en milieu épars qu'en milieu aggloméré: 17,3% contre 25,2%, soit un écart de 8% environ. Ce résultat est surprenant lorsqu'on sait que le milieu épars est sous équipé.

Tableau 10: Proportions des «handicapés» parmi la population âgée selon le groupe d'âge le sexe et la dispersion

	Ensemble			A.C.L.			A. S.			Z.E.		
	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total
60-64	18,9	19,5	19,2	20,2	21,6	20,9	18,4	17,9	18,2	14,2	12,4	13,3
65-69	21,7	22,4	22,1	23,3	24,7	24,0	21,3	20,8	21,0	16,5	14,6	15,6
70-74	25,3	25,3	25,3	26,9	27,6	27,2	25,8	23,7	24,7	19,9	17,6	18,9
75-79	29,0	28,2	28,6	30,6	30,2	30,4	29,3	27,4	28,3	23,6	20,2	22,1
80+	31,3	29,0	30,1	32,3	30,4	31,2	32,2	29,0	30,5	27,1	22,6	25,0
Total	23,4	23,4	23,4	24,8	25,6	25,2	23,6	22,2	22,9	18,6	15,6	17,3

Tels que les résultats apparaissent sur le tableau 10, on aurait tendance à croire que l'état de santé des femmes semble moins détérioré que celui des hommes (15,6% contre 18,6% en ZE, 22,2% contre 23,6% en AS); les hommes ne prenant l'avantage qu'en ACL: 23,4 contre 25,6%. Cependant, il faut rappeler que les femmes sont non seulement moins nombreuses en milieu épars (point 1.2.1.), supra) et que la population âgée est concentrée en aggloméré (point 1.1. supra), ces deux éléments nuancent l'idée que les femmes auraient une meilleure santé dans l'ensemble. Néanmoins, il faudrait relever que les femmes ont tendance à être relativement moins atteintes que les hommes aux grands âges et cela dans tous les milieux d'habitat.

Les femmes déclareraient-elles moins que les hommes leurs problèmes de santé, sachant qu'elles ont plus d'endurance que les hommes?

2. CONCLUSIONS ET DISCUSSIONS.

Le peu de données utilisées a permis de singulariser quelque peu la population âgée actuelle. Il est hors de doute que les groupes de générations qui vont intégrer la population âgée se distingueront de plus en plus de celles qui ont survécu jusqu'à l'heure actuelle.

En matière d'intégration familiale, il est vraisemblablement attendu, en raison de l'exclusion du mariage de franges de plus en plus importantes de la population des deux sexes (Hadj Ali et Lebsari, 1997), une entrée dans le «troisième âge» de proportions de plus en plus importantes de célibataires(7) , qui par voie de conséquence auraient de moins en moins la possibilité de fonder un ménage.

Par ailleurs en matière d'intégration sociale, s'il est certain que les générations à venir, auront acquis plus d'instruction par rapport aux générations aînées, tout incline à penser qu'elles se retrouveront face au phénomène du déclassement (8) ? Elles bénéficieront aussi vraisemblablement d'une couverture sociale de moins en moins répandue que ce qu'elle a été pour les générations passées, compte tenu des politiques restrictives (injonctions du FMI) engagées en matière de dépenses sociales dont les implications seront en premier supportées par les populations vulnérables, dont les personnes âgées.

De cette analyse sommaire de la situation des personnes âgées en Algérie, peut-on raisonnablement projeter une structure socio-démographique qui tendra au vieillissement inéluctable?

Tout d'abord il faut remettre la question dans le cadre duquel elle a été placée pour donner lieu au consensus sur l'*inéluclabilité* du vieillissement. Il s'agit de la transition démographique qui a été prise comme modèle pour affirmer à la suite du constat de la baisse de la fécondité dans les pays du Sud que la structure socio-démographique allait être bouleversée au point de ressembler à celle qui prévaut dans les pays du Nord, avec un décalage dans le temps.

Or il n'est pas évident que la baisse de la fécondité, soit accompagnée nécessairement de la baisse de la mortalité ou d'un gain en espérance de vie. Tabutin (1992) notait déjà que le déclin de la mortalité, en termes d'espérance de vie, dans les pays du Sud se ralentissait de manière beaucoup plus précoce que dans les pays du Nord et «... *il est à craindre qu'il [ce ralentissement] continue ou même s'accroisse avec les politiques d'ajustement structure..* ». On peut aussi ajouter que Cazes (1998) semble aussi mettre en doute la baisse linéaire de la mortalité dans les pays du Sud.

Dans ces conditions, en Algérie le relatif vieillissement de la population pourrait en fait ne correspondre qu'à un vieillissement par la base, suite au déclin de la fécondité de manière brutale. Il est aussi l'expression d'un développement social passé. Quant à l'allongement de la vie qui est la condition du vieillissement par le sommet, on ne peut pas affirmer qu'il va avoir lieu au moment où les conditions sociales d'existence en Algérie

tendent à devenir de plus en plus difficiles. Il y a nous semble-t-il des conditions socio-économiques préalables pour que survienne le vieillissement de la population?

Ce qui a conduit nos questionnements sur le vieillissement de la population en Algérie, c'est en fait le retour simplement à la littérature sur le phénomène tel qu'il s'est produit et enraciné en Europe d'abord, puis dans les pays asiatiques que sont la Chine et le Japon, et dont les traits généraux se résumeraient ainsi: il y a eu un mouvement simultané de baisse de la fécondité et de la mortalité, ces deux faits ont agi ensemble pour donner lieu au vieillissement de la population. Ce mouvement comprend deux phases que les démographes appellent d'un commun accord : le vieillissement par la base suite à la réduction des naissances et le vieillissement par le sommet suite à la baisse de la *mortalité*, en particulier celle des adultes, ce qui a permis l'allongement de la vie.

Dans le cas de l'Algérie, comme dans celui des «pays du Sud» en général, les auteurs qui ont souvent prévu un vieillissement rapide et inéluctable, n'ont fait intervenir qu'un seul paramètre de ce processus, alors que celui-ci ne peut se produire qu'à la condition préalable de la baisse conjuguée de la fécondité et de la mortalité, en particulier aux âges avancés.

L'étude prospective de Courbage (1999) sur la rive sud de la méditerranée, dans laquelle il a prévu un vieillissement inéluctable de la population du Maghreb dans 25 ans, est un exemple frappant de ce type de démarche. Cette étude a fait des émules en Algérie du moins (CNP, 1998, 1999). Cependant, l'auteur a délibérément omis la question de la mortalité en laissant entendre que dans tous les cas, elle a connu une baisse et continuera de baisser de la manière qui a été prévue par les Nations Unies (NU), puisqu'il affirme que: «[la manière de procéder des NU] n'altère guère la validité des projections en ce qui concerne la mortalité dont le rôle sur le devenir des populations est relativement mineur par rapport à celui de la fécondité». Par conséquent, le seul élément sur lequel l'auteur a fondé ses projections est celui de la baisse extraordinaire de la fécondité.

Comment prévoir une baisse constante de la mortalité alors que la mortalité est justement le phénomène démographique le plus sensible aux fluctuations et aux aléas de la situation sociale dans laquelle se meut la population, en particulier celle vulnérable: les enfants et les personnes âgées? Comment ne pas prendre en compte les dernières évolutions socio-économiques marquées par des restrictions budgétaires en matière de santé, d'éducation et d'alimentation? En fait, aussi bien Courbage que les NU, ont sous-estimé la mortalité parce qu'ils semblent faire fi des situations inédites de dégradation des conditions de vie et de généralisation de la pauvreté (Cf. études récentes du CENEAP, Banque mondiale...).

L'inertie qui semblait être l'attribut de la fécondité (comme on ne cesse pas de le répéter en analyse démographique), deviendrait-elle l'apanage de la mortalité, alors que cette dernière était considérée comme très sensible aux fluctuations du contexte socio-sanitaire?

Le Colloque international de démographie qui s'est tenu à Sinaïa en 1996 (1998), qui a porté sur la mortalité et la morbidité, a en effet été l'occasion, pour nombre d'intervenants, de rappeler que la mortalité est toujours là pour s'imposer, en particulier dans les «pays du sud». La recherche démographique, comme il a été dit aussi lors de ce même colloque, a quelque peu oublié la mortalité, elle a été mise à l'écart en croyant que sa baisse est irréversible. Dans ce sens, Chesnais évoque - dans le n° 318 du bulletin de l'INED, *population et sociétés*, Nov. 1996, intitulé la mondialisation démographique - que la «...mortalité dont on pouvait supposer qu'elle ne pouvait que reculer et converger entre pays et continents, donne des signes d'évolution contradictoires et redevient une variable cruciale de la régulation démographique».

Le vieillissement dont on ne cesse de rappeler qu'il est imminent, n'est-il pas plutôt le produit d'un discours «vieillissant»? Il faut nous semble-t-il mener des études approfondies et pluridisciplinaires pour comprendre beaucoup mieux ce qui se profile pour l'avenir.

Références bibliographiques

AZEMMAM «Les personnes âgées au Maroc», In: *Population et développement au Maroc*, Rabat, CERED, pp. 81-91.

BENKHELIL R., 1982, *Les personnes âgées en Algérie, Condition de la vieillesse en Algérie*, INEAP, Alger.

BOUTEFNOUCHET M., 1982 *La famille algérienne, évolution et caractéristiques récente*, Alger, SNED.

CAZES (M.H.), 1998, «Prospective de la mortalité à partir des causes de décès à l'horizon des trente prochaines années», In: *Morbidité, mortalité: problèmes de mesure, facteurs d'évolution, essai de prospective*, Colloque international de Sinaïa, 2-6 Septembre 1996, AIDELF, Paris, AIDELF/PUF, pp. 544-553.

COURBAGE Y., 1999, *Nouveaux horizons démographiques en Méditerranée*, Paris, INED, (Travaux et documents, 142).

COURBAGE Y., 1998, «Solidarité entre générations à l'épreuve de la modernité», In: *Population et développement au Maroc*, Rabat, CERED, pp. 131-141.

CNP (Algérie, Comité National de Population) 1999, *Rapport 1998*.

CNP (Algérie, Comité National de Population) 2000, *Projet de Rapport 1999*.

CNRES, 1975, *Etude Nationale Statistique de la Population, Résultats de l'enquête démographique, IV- Mortalité*. Oran Algérie, Commissariat National aux Recensements et Enquêtes Statistiques, (série 2, vol. 7).

- FARGUES P., 1992, «Démographie et politique dans le monde arabe», In: *Population*, 2 (47), pp. 305-326.
- GRIMBLAT (J.-A.), 1997, «La population au Maghreb, 100 ans d'évolution: de 1950 à 2050», In: Association Maghrébine pour l'Etude de la Population (AMEP), *Population et développement, Actes du IXème Colloque de démographie maghrébine, Hammamet 12-15 Décembre 1995*, AMEP, pp. 237-276.
- HADJ ALI (D.E.), 1995, «La résidence et l'organisation familiale en milieu steppique, quelques observations», In: *Cahiers du CREAD*, 38, pp. 95-109.
- HADJ ALI (D.E.), LEBSARI (O.), 1997, *Le mariage en Algérie, Entre tradition et modernisation?* Rapport de recherche, CREAD, Alger.
- MIZRAHI (AN. ET AR.), 1998, «Indicateurs de morbidité à partir des enquêtes auprès des ménages», In: *Morbidité, mortalité: problèmes de mesure, facteurs d'évolution, essai de prospective*, (Colloque international de Sinaïa, 2-6 Septembre 1996, AIDELF, Paris, AIDELF/PUF, pp. 48-63.
- NEGADI (G.), TABUTIN (D.), VALLIN (J.), 1972, «Situation démographique de l'Algérie», In: *Dossiers documentaires, La démographie algérienne*, 19-20, pp. 13-30 (Algérie, Ministère de l'Information et de la Culture).
- ONS, 1989, *Recensement général de la population et de l'habitat 1987, Données synthétiques*, Collections statistiques, 16, (Série analyses vol.1), Office National des Statistiques, Alger
- ONS, 1999, *Recensement général de la population et de l'habitat 1998, Les principaux résultats du sondage au 1/10ème*, Collections statistiques, 80, (Série résultats, 1), Office National des Statistiques, Alger.
- TABUTIN (D.), «Un demi-siècle de transitions démographiques dans les régions du Sud», In: *Transitions démographiques et sociétés, Chaire Quételet 1992, Institut de Démographie de l'Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, Académia/L'Harmattan*, pp. 33-70.
- TABUTIN (D.), 1991, «La surmortalité féminine en Afrique du Nord de 1965 à nos jours, aspects descriptifs», In: *Population*, 4, pp. 833-854.
- VALLIN (J.), 1985, «La mortalité différentielle», In: *Manuel d'analyse de la mortalité*, R. Pressat éd., Paris, OMS/INED, pp. 61-97.

Notes

(*) Chargée de recherche, CREAD, Alger.

(1) Cette étude sur le vieillissement de la population est une des préoccupations dans le cadre de notre projet de recherche actuel au

CREAD lequel porte sur la nature de la transition démographique en Algérie. Les recherches que notre équipe mène s'inscrivent dans un grand domaine baptisé: "Famille, population et société". Il faut rappeler aussi que cette étude reprend l'essentiel d'une communication présentée au Colloque International de Démographie de Byblos 10-13 Octobre 2000.

(2) Les données les plus récentes que nous utilisons dans cette étude proviennent du dernier recensement général de la population et de l'habitat de juin 1998 (RGPH 98), que Monsieur Mohamed Boumati, Directeur Général de l'Office National des Statistiques (ONS), a eu l'amabilité de mettre à notre disposition, sous la forme de tableaux que nous avons souhaités obtenir.

(3) Il est vrai que dans le travail fait par Benkhelil, les situations matrimoniales selon les groupes de générations n'apparaissent pas puisque la population âgée dans ce travail n'a pas été éclatée par groupes de générations, il s'agissait seulement de "population âgée de 50 ans et +" et "population âgée de 60 ans et +".

(4) Il est intéressant de noter qu'au Maroc l'Enquête Nationale sur la Famille de 1995, donne à peu près les mêmes proportions de chefs de ménage [respectivement 89% et 19% (Courbage, 1998)].

(5) Il est vrai, d'une part, que les contextes aussi bien économiques que socio-culturels sont différents et qu'ils pourraient interdire des abus de comparaisons, d'autre part, que le vieillissement dont traite Mizrahi est pris dans le sens d'invalidité ou de morbidité.

(6) Cette exception manifesterait-elle "les restes de l'ancien mode de vie agraire" où la sécurité des vieux jours était assurée autrement, couplée à un mouvement de salarisation naissant ?

(7) Les statistiques de 1999 sur les personnes âgées dans un hospice pour hommes de l'Algérois montrent que l'écrasante majorité des pensionnaires sont célibataires: 60%, les divorcés représentant 20%. Quand on sait que le célibat masculin aux âges avancés est actuellement assez rare, on imagine le degré d'exclusion de ceux-ci.

(8) D. Bertaux utilise l'image de l'"escalier qui s'enfonce" au sujet de la dépréciation de la valeur des diplômes et des niveaux d'instruction. Voir son article: "Pour sortir de l'ornière néo-positiviste", In: Sociologie et sociétés, n°2, Oct. 1976, p. 119-133.